POURQUOI PARTAGEONS-NOUS LES DONNÉES RELATIVES AU RETOUR D'INFORMATION ?

Le partage des données relatives au retour d'information de la communauté répond à des objectifs différents, dont les suivants :

* Permettre aux collègues de traiter les cas de retour d'informations ou les tendances spécifiques qui concernent leur domaine de travail
* Compiler des données de retour d'informations collectées en différents lieux et/ou par différents canaux en vue d'une analyse centralisée permettant l'apprentissage et l'adaptation
* Permettre aux principales parties prenantes d'analyser, d'explorer et d'utiliser les données à leurs propres fins, ce qui peut inclure les communautés elles-mêmes, les collègues techniques internes et externes, les groupes de coordination, les organismes de recherche, les journalistes et autres

Il n'est pas toujours utile ou nécessaire de partager des ensembles entiers de données et il est souvent plus efficace ou préférable de présenter des résumés des principales tendances. Pour déclencher des discussions et des actions, il est généralement préférable de partager des résumés courts et informatifs, tandis que les données brutes sont généralement nécessaires pour alimenter des analyses plus larges et plus approfondies, ainsi que pour permettre à des collègues ayant des intérêts spécifiques d'accéder aux informations dont ils ont besoin.

ÉLÉMENTS CLÉS EN MATIÈRE DE PARTAGE DE DONNÉES BRUTES :

* Lorsque nous partageons des données de retour d'information (commentaires individuels ou ensembles de données de retour d'information), nous devons veiller à respecter les lois sur la protection des données conformément aux politiques internes. Nous évaluons si le partage des informations peut présenter des risques pour les personnes et les groupes concernés par le retour d'information. Pour atténuer les risques, nous pouvons rendre les données anonymes en supprimant ou en modifiant les variables des données qui pourraient permettre d'identifier la personne qui a partagé le retour d'information ou d'autres parties prenantes impliquées.
* Lorsque nous partageons des données sensibles en dehors de l'organisation, un accord de partage des données doit être mis en place. Nous ne partageons que les informations nécessaires à la réalisation de l'objectif ou des objectifs convenus. S'il existe un protocole de partage de l'information (PTI) pour le contexte humanitaire dans lequel nous travaillons, nous le suivons pour savoir comment les données peuvent être partagées avec d'autres partenaires et à quel niveau de ventilation.
* Nous ne partageons les données de retour d'information que si le consentement éclairé des personnes qui ont partagé le retour d'information permet le partage avec d'autres organisations.
* Chaque fois que nous partageons des données de retour d'information avec d'autres organisations, nous fournissons des informations sur la manière, le moment et le canal par lequel nous avons collecté les données. Ces informations sont importantes pour que les données puissent être interprétées de manière appropriée.
* Pour faciliter la compilation des données de retour d'information en vue d'une analyse conjointe, nous ajoutons les hashtags HXL au fichier de données de retour d'information avant de le partager avec d'autres. L’ [exemple de carnet de bord](https://docs.google.com/spreadsheets/d/1B64_fg-1KexT-_-tnWNaUTTNee4cUBik?rtpof=true&authuser=evaelisabeth.erlach%40gmail.com&usp=drive_fs) fournit les hashtags HXL pour les données de retour d’information.
* Nous pouvons téléverser des ensembles de données de retour d'information sur la plateforme [HDX](https://data.humdata.org/). En rendant ces données accessibles au public, nous devons nous assurer qu'elles ne contiennent pas d'informations personnelles ou d'autres informations sensibles, et le contrôle de la divulgation statistique (CDS) a été appliqué.
* Les ensembles de données de retour sont partagés avec les collègues responsables des processus d'apprentissage et d'adaptation (s'ils ne sont pas déjà gérés par eux) pour s'assurer qu'ils alimentent des processus d'analyse plus larges et qu'ils peuvent être comparés à d'autres données opérationnelles.

PARTAGER DES RÉSUMÉS OU DES POINTS FORTS :

* Si les données ne peuvent pas être partagées dans le même format convenu, les principales conclusions sont partagées sur les domaines clés mentionnés dans le cadre analytique afin de permettre une conversation sur des sujets clés éclairés par différents systèmes de retour d'information.
* Mettez les rapports de retour d'information à la disposition du public en les téléversant sur des plateformes couramment utilisées pour le partage d'informations et de ressources humanitaires, telles que [ReliefWeb](https://reliefweb.int/) ou les dossiers partagés pertinents utilisés pour la coordination inter-agence.